

## Bilan de l'action de l'UNI

En, quelques mois, l'UNI a obtenu :

- ✓ La création d'un 6ème échelon de bourse.
- ✓ La réduction de 2 à 1 mois du dépôt de garantie pour tout logement locatif privé.
- ✓ L'exonération d'impôts pour les "jobs étudiants".
- ✓ La rémunération obligatoire des stages à partir de 3 mois.
- ✓ La non prise en compte des revenus étudiants dans le calcul des bourses et des aides au logement.
- ✓ La généralisation des bourses de mérite à l'ensemble des cycles universitaires.
- ✓ Echelonnement sur l'année universitaire des droits de sécurité sociale.



## NOS 10 priorités

- 1- Mise en place du "ticket restauration étudiante".
- 2- Maintien et revalorisation des ALS et APL.
- 3- Développement de prêts étudiants garantis par l'Etat.
- 4- Incitation à la mobilité grâce à la multiplication des bourses dédiées.
- 5- Prolongement jusqu'à 22 ans des allocations familiales.
- 6- Paiement des bourses dès le mois de septembre.
- 7- Réforme de la loi SRU pour que le logement étudiant soit reconnu comme du logement social à part entière.
- 8- Echelonnement sur l'année universitaire des droits d'inscription.
- 9- Exonération de la taxe d'habitation pour l'ensemble des étudiants.
- 10- Diversification de l'offre de logements étudiants (création par les universités, baux de courte durée, bailleurs privés...)

Pour les élections au CROUS,  
je vote :

UNI, pour des réformes  
au service des étudiants

Liste soutenue par :



À retourner à :

UNI - 34, rue Emile Landrin - 92100 Boulogne  
tél : 01.78.16.40.30 - fax : 01.78.16.40.31

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
CP.....Ville.....  
Email.....  
Tel.....Etablissement.....  
Fillière.....Année d'études.....

Désire :

- être contacté par un responsable
- adhérer à l'UNI: étudiants 10 euros / autres catégories 35 euros
- s'abonner gratuitement à la newsletter de l'UNI

Date : ..... Signature

uni [www.uni.asso.fr](http://www.uni.asso.fr)

uni pour des réformes  
au service des étudiants



L'engagement financier de l'Etat en faveur des étudiants n'a jamais été aussi élevé. Avec près de 20 milliards d'euros qui seront investis en 5 ans, le problème de l'enseignement supérieur n'est pas aujourd'hui un problème de moyens.

Que faire avec ces nouveaux crédits : reproduire à l'identique notre ancien système ou bien innover et moderniser nos universités, nos écoles et nos CROUS ? Voilà le choix qu'il faut faire !

L'UNI a décidé de saisir cette opportunité pour proposer des réformes au service des étudiants en défendant de réelles innovations qui, souvent, ont déjà été mises en place chez nos voisins européens.

# Aide sociale : 5 chantiers au coeur de la réforme

## Créer une nouvelle offre pour la restauration étudiante

Les étudiants sont de plus en plus nombreux à se détourner de la restauration universitaire. Ils recherchent une offre de restauration plus souple, plus diversifiée, et surtout adaptée à leur mode de vie.

L'UNI propose la création d'un **ticket restauration étudiante** fonctionnant comme un ticket restaurant d'entreprise : valeur d'achat 2,80 euros, valeur marchande 5,60 euros. Il serait utilisable dans tous les lieux de restauration (CROUS, fast-food, boulangerie, restaurant).



Ce ticket permettrait de pallier aux carences de la restauration classique proposée par les CROUS. Le but n'étant pas de s'y substituer mais bien au contraire de proposer une offre diversifiée pour l'ensemble des étudiants (écoles, instituts, BTS, prépas, IFSI, stagiaires...)

## Favoriser la mobilité étudiante

La plupart des étudiants ne partent pas à l'étranger faute de moyens financiers suffisants (en 2007 seuls 17 % des étudiants français ont pu effectuer un séjour d'études à l'étranger.).

Fort de ce constat, l'UNI propose :

- ✓ De simplifier les démarches administratives avec la mise en place d'un guichet unique de la mobilité sur chaque campus.
- ✓ D'augmenter le nombre et le montant des bourses de mobilité.

## Diversifier l'offre de logements étudiants

Suite à la remise du "plan Anciaux 2", l'Etat s'est engagé à injecter 620 millions d'euros pour le logement étudiant. Si les moyens sont là, le plan manque d'une vision innovante.

En effet, contrairement à ce qui a été fait par le passé avec la construction de cités universitaires monolithiques gérées par les seuls CROUS, **il convient aujourd'hui de proposer une offre diversifiée de logements afin de répondre aux spécificités de chaque situation.**

L'UNI propose, donc, de :

- ✓ Donner la possibilité aux universités et aux collectivités locales de construire des résidences étudiantes.
- ✓ Créer de nouvelles résidences sur le modèle du village étudiant d'Amsterdam dont les coûts sont huit fois moins élevés, les surfaces deux fois plus grandes et le confort très supérieur à celui d'une résidence classique.
- ✓ Modifier la loi SRU pour inciter la construction de logements étudiants par les communes.
- ✓ Développer des baux inférieurs à 6 mois pour les courts séjours (stages, semestrialisation...) et favoriser la colocation.
- ✓ Construire des "hôtels universitaires" pour l'accueil des stagiaires et des chercheurs étrangers.



Vue intérieure de l'un des logements du village étudiant d'Amsterdam

## Améliorer le pouvoir d'achat des étudiants

Pour améliorer la situation des étudiants, il convient d'apporter des réponses ciblées permettant d'alléger les postes les plus importants de leur budget.

Pour cela l'UNI propose :

- ✓ L'échelonnement des droits d'inscription et de sécurité sociale sur l'année universitaire.
- ✓ La création de "jobs étudiants" par les universités et les CROUS.
- ✓ L'exonération de la taxe d'habitation pour l'ensemble des étudiants.
- ✓ L'augmentation des aides au logement (ALS et APL) pour faire face à la flambée des prix de l'immobilier.



## Réformer l'aide sociale

Notre système d'aide sociale ne répond plus ni aux attentes ni aux besoins des étudiants :

Les classes moyennes sont exclues de toutes formes d'aides car elles subissent les effets de seuil du système actuel.

Ainsi, afin d'améliorer le système et permettre à chacun de réussir selon son travail et son mérite, l'UNI propose :

- ✓ La linéarisation du système de bourses pour éviter les effets de seuils et personnaliser l'aide apportée à chaque étudiant
- ✓ Le versement des allocations familiales jusqu'à 22 ans.
- ✓ Le paiement des bourses dès le mois de septembre.
- ✓ Le maintien de la demie part fiscale.
- ✓ Le développement de prêts étudiants à taux 0, garantis par l'Etat et ouverts à tous (exonération d'impôt sur les intérêts, remboursement échelonné dès l'entrée dans la vie active...)